

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit octobre à 14h30,

Les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis en présentiel sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, à l'Agora de St Aubin de Blaye.

Date de convocation : 25 septembre 2023

Etaient présents : Mme Pascale GOT ; Mme Célia MONSEIGNE ; Mme Françoise de ROFFIGNAC ; Mme Ghislaine GUILLEN ; Mme Joëlle MARIE-REINE SCIARD ; M. Jean PROU ; M. Jacky BOTTON ; M. Jean-Pierre GERVREAU ; M. Stéphane COTIER ; Mr Louis CAVALEIRO ; M. Philippe LABRIEUX.

Absents représentés : Véronique FERREIRA, pouvoir à Pascale GOT

Etaient excusés : Mme Véronique HAMMERER ; Mme Lydia HERAUD M. Olivier ESCOTS ; Mr BARRAUD ; Mme FERREIRA ; Mr Cyril PENAUD

Etaient également présents : Stéphane LE BOT en visio-conférence (non comptabilisé dans les votes) ; Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST ; Mme Elodie LIBAUD, Département de la Charente-Maritime ; Mme Clémentine GUILLAUD, CARA.

Président de séance : Mme Françoise de ROFFIGNAC

Secrétaire de séance : Mme Célia MONSEIGNE

Membres en exercice : 17

Membres présents : 11

Suffrages exprimés : 12

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 1

Délibération N° 2023-04-50

Maintien de l'alternance de la Présidence du SMIDDEST

Vu l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les statuts du SMIDDEST, et son article 7.5

Après en avoir débattu, il est décidé :

Article 1 : de maintenir le principe d'une présidence annuelle alternée du SMIDDEST entre des représentants du Département de la Gironde et du Département de la Charente-Maritime.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 18 octobre 2023.

La présidente de séance,

Françoise de ROFFIGNAC



La secrétaire de séance,

Célia MONSEIGNE

Envoyé en préfecture le 03/11/2023

Reçu en préfecture le 03/11/2023

Publié le

ID : 033-253306310-20231018-2023_04_50-DE

